



## Conclusion d'un nouvel accord commercial UE-Mexique : la Commission européenne alimente encore la colère paysanne

ECVC condamne la décision des dirigeants de la Commission européenne et du Mexique de conclure les négociations sur l'accord commercial UE-Mexique, un mois et demi seulement après la finalisation des négociations sur l'accord UE-Mercosur. Cet empressement pour conclure des accords commerciaux écrase encore davantage les paysan.nes et ne fait aucun cas des milliers d'agriculteur.ices qui se mobilisent depuis un an maintenant, en faisant exactement le contraire de ce qu'ils réclament.

La Commission Européenne affirme que cet accord de libre-échange ouvre de nouveaux marchés pour les produits européens, avec des quotas accrus pour le fromage, la volaille, le porc, les pommes, le chocolat et le vin, et un meilleur accès aux marchés publics au Mexique pour l'agro-industrie européenne. Ce modèle commercial incite les agriculteurs de l'UE à spécialiser leur production pour l'exportation au lieu de promouvoir la diversification et la durabilité, nécessaires pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité et de climat. De plus, ce sont les firmes multinationales de trading qui bénéficieront de l'accord, et non les agricultrices et agriculteurs eux-mêmes, qui seront mis en concurrence les uns avec les autres et sur un marché mondial déconnecté des réalités locales.

L'accord aura un impact similaire sur les agriculteur.ices mexicains et les communautés rurales. Seuls les produits européens haut de gamme seront exportés, que seuls les Mexicain.es les plus riches peuvent se permettre, et tandis que les entreprises agroalimentaires tournées vers l'exportation se développeront, les petit.es et moyen.nes agriculteur.ices seront confronté.es à une pression accrue pour se spécialiser et s'industrialiser.

La Commission européenne n'a pas précisé dans son communiqué de presse combien de milliers de tonnes de bœuf, de volaille, de porc ou de miel mexicains entreraient sur le marché de l'UE avec peu ou pas de droits de douane.

Aujourd'hui plus que jamais, la seule solution pour commencer à répondre aux besoins des agricultrices et agriculteurs européens est de :

- Sortir l'agriculture des accords de libre-échange
- Imposer des prix minimums d'entrée sur les produits agricoles importés
- Garantir que les prix payés aux agriculteurs couvrent les coûts de production

ECVC continuera d'agir dans les espaces décisionnels et dans la rue pour garantir que les agriculteur.ices obtiennent ces indispensables mesures.

**Andoni Garcia Arriola** – Comité de Coordination d'ECVC - +34 636 45 15 69

**Morgan Ody** – Comité de Coordination d'ECVC - +33 626 97 76 43

**Alisha Sesum** – Chargée de communication d'ECVC - +32 465 03 33 85/+32 2 217 31 12